



120^{ème} jour de la guerre d'Israël contre la Bande de Gaza.

120^{ème} jour de souffrance pour le peuple palestinien qui fait dire au porte-parole du Bureau de Coordination des Affaires humanitaires : « Rafah est une cocotte-minute de désespoir et nous craignons pour la suite ».

Sitôt rendue la sentence de la Cour internationale de Justice reconnaissant que les opérations militaires israéliennes menées dans la Bande de Gaza pouvaient constituer des actes de génocide et ordonnant qu'Israël laisse entrer l'aide humanitaire, Netanyahu a lancé son accusation habituelle : la CIJ est antisémite ! Une accusation éculée, usée jusqu'à la corde, qui ferait rire si elle n'était pas sinistre. Car à force de crier au feu, on finit par ne plus y prêter attention et on est surpris quand l'incendie est là pour de vrai.

Conscient que l'argument a fait long feu le Premier ministre israélien a sorti une nouvelle botte, ou plutôt une nouvelle vieille botte car il n'en est pas à son coup d'essai : « l'UNRWA emploie des terroristes qui ont participé à l'attaque du 7 octobre ». Les déclarations répétées et courageuses de responsables de l'UNRWA sur la situation apocalyptique à Gaza dérangent ? Feu sur l'UNRWA ! UNRWA delenda est ! Il faut détruire l'UNRWA !

Aucune preuve n'est apportée à ces affirmations ni sur les circonstances dans lesquelles les confessions des employés ont été obtenues. L'ONU elle-même le dit. Mais immédiatement, comme s'ils n'attendaient que cela, neuf pays occidentaux, États-Unis en tête bientôt suivi par la France, ont décidé d'interrompre leurs contributions financières à l'UNRWA.

Mais qu'est-ce que l'UNRWA et en quoi cette décision est importante, pas uniquement sur le plan humanitaire mais aussi sur le plan politique ?

L'UNRWA, agence de secours et de travail des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens, est créée au lendemain de la guerre de 1948 par la résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale des Nations Unies du 8 décembre 1949. S'en prendre à l'UNRWA, c'est donc s'en prendre à l'ONU.

Sa mission est de fournir aide et protection aux réfugiés palestiniens enregistrés dans sa zone d'intervention (c'est-à-dire au Liban, en Jordanie, en Syrie, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza), dans l'attente d'une solution juste et durable à leur situation.

Les réfugiés palestiniens sont définis comme « les personnes dont le lieu de résidence normal était la Palestine entre le 1^{er} juin 1946 et le 15 mai 1948, et qui ont perdu à la fois leur foyer et leurs moyens de subsistance. » Cette définition de réfugié couvre également les descendants des Palestiniens qui sont devenus des réfugiés en 1948 et en 1967. De par ce statut spécifique, les réfugiés palestiniens sont les seuls réfugiés au monde à ne pas dépendre du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, le HCR.

C'est une différence fondamentale qu'il faut regarder à la lumière de la résolution 194 du 11 décembre 1948 communément appelée « droit du retour » et qui stipule qu'il y'a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent, de rentrer dans leurs foyers. L'UNRWA n'était donc pas censée perdurer. Elle ne devait cesser d'exister une fois que les réfugiés seraient rentrés dans leurs foyers. Elle n'existe aujourd'hui que parce que cette question n'est pas réglée.

De plus, en faisant du statut de réfugié palestinien un statut transmissible à leurs descendants, l'UNRWA installe le droit au retour dans le legs que ces réfugiés transmettent à leurs descendants. En cela l'UNRWA est vue comme un danger par Israël qui voit se perpétuer la menace du droit au retour des Palestiniens au fil des générations. Remettre en cause l'UNRWA à travers des campagnes de diffamation, faire basculer les réfugiés palestiniens dans le droit commun des réfugiés, c'est, pour Israël et ses soutiens, en finir avec cette question vécue comme une épée de Damoclès sur la tête de l'Etat israélien.

La décision de suspendre les versements à l'UNRWA est non seulement une mesure qui va à l'encontre des mesures réclamées par la CIJ et entravent grandement la capacité de fournir aide et assistance aux Gazouis mourants, affamés, assoiffés, malades, déplacés, sans abris. Mais elle constitue une ignoble politique utilisant l'aide humanitaire comme méthode de guerre, et approfondit l'implication des Etats qui prennent cette décision au moment où se déroule cet ignoble massacre.

75% à 80% des habitants de la Bande de Gaza sont des réfugiés de 1948. Ils dépendent donc des aides de l'UNRWA. Mais pour le ministre israélien des Affaires étrangères Israel Katz il faut garantir que « l'UNRWA ne fera

plus partie du lendemain ». Et l'armée israélienne s'y emploie qui, depuis le 7 octobre, a tué plus de 150 employés de l'Agence et engagé une chasse à l'homme contre les autres, endommagé 141 installations, rendus inopérants 18 centres de l'UNRWA sur 22, et continue de cibler les installations de l'ONU qui servent d'abris, bien inadéquats, au 1,7 million de Palestiniens déplacés.

Or plutôt que d'exiger une enquête et des poursuites sur les meurtres des employés de l'ONU, et des compensations pour les infrastructures détruites, les Etats occidentaux ont décidé, sur la base des allégations sans preuve d'Israël, de suspendre leur financement. Ils font ainsi une nouvelle fois la preuve de leur complicité avec les projets sionistes de se débarrasser une fois pour toute de la question de Palestine.

Mais quoi qu'ils fassent, ce ne sera jamais assez aux yeux d'Israël. Ainsi, bien que Philippe Lazzarini, le Commissaire général de l'UNRWA, ait immédiatement résilié les contrats des membres de l'Agence dénoncés par Israël, le ministre Katz, toujours lui, réclame sa démission comme « partisan du terrorisme ».

Ainsi, ce à quoi l'on assiste en ce début de 2024, c'est à la révélation du vrai visage des pays occidentaux, le « Nord global ». Tous sont des empires ou ex-empires coloniaux. Tous se sont gorgés de la sueur des populations qui ne comptaient pas pour eux. Tous ont fermé les yeux sur les massacres coloniaux. Tous ont, après coup, crié « plus jamais ça » et écrit de belles déclarations la main sur le cœur, censées prévenir d'autres horreurs. Mais tous s'empressent de dire que ces textes sont bons pour les autres, les sauvages, les « animaux humains », incapables de comprendre *nos* valeurs. Eux, ils fondent le droit sur leurs règles qu'ils sont les seuls à connaître.

En déposant sa plainte devant la CIJ, l'Afrique du Sud a relevé le défi et donné un signal clair à tous les pays du Sud dont certains lui emboîtent le pas.

Nous aussi nous refusons de vivre dans un monde où l'inhumanité est reine.

Nous aussi nous refusons la barbarie qu'entraîne la volonté de construire un Etat culturellement et idéologiquement pur, alimenté par la haine pour calomnier et déshumaniser des groupes entiers de personnes.

Nous aussi nous refusons la dichotomie eux/nous, barbares/civilisés.

C'est parce qu'ils résistent à cette folie meurtrière, à cette volonté de les faire disparaître que les Palestiniens existent. Par leur résistance ils sont l'objet de l'admiration de tous les peuples opprimés du monde. Ils méritent plus que jamais notre soutien et notre engagement.

Entendez leurs ventres crier famine ! Entendez la douleur des amputés à vif ! Entendez les cris des femmes qui accouchent dans la boue et le froid ! Entendez les vagissements de leurs bébés transis de froid et de faim ! Entendez le silence des morts qui hurlent dans nos têtes !

Arrêtez de soutenir ce génocide ! Mettez tout en œuvre pour arrêter le bras des assassins ! N'entraînez pas l'humanité toute entière dans un cataclysme effroyable !

L'urgence, c'est le cessez-le-feu immédiat. L'urgence c'est accroître l'aide humanitaire ! L'urgence c'est de sanctionner l'Etat israélien ! S'y opposer c'est être complice, c'est perdre tout sens moral, c'est avilir son humanité.

Vive la résistance palestinienne !

Cessez-le-feu maintenant !

Levée du blocus de Gaza !

Soldats israéliens hors de la Palestine !

Mercredi prochain, le 7 février, le gouvernement a décidé de faire une cérémonie en hommage aux otages israéliens. Toujours cette empathie à sens unique. Et bien nous proposons de nous retrouver ici-même à 18h30 pour rendre hommage aux victimes palestiniennes. Apportez des bougies, des drapeaux, des photos.

Enfin, je vous invite à réserver la soirée du 23 février puisque nous accueillerons Hala Abou Hassira, ambassadrice de la Palestine en France à partir de 18h30 aux Salons de Blossac.